

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**

Dénomination : AB CARHÔNE

n° de gestion : 2012B00109

n° d'identification : 539 474 122

n° de dépôt : A2012/000573

Date du dépôt : 25/01/2012

Pièce : rapport du commissaire aux apports du
12/01/2012



511139



511139

Mickael ERNST

Commissaire aux comptes

Inscrit auprès de la Compagnie régionale de Grenoble

SIRET : 508 938 727 000 31

« Le Vénitien »

15, avenue Kennedy

26200 MONTELIMAR

Tél : 04 75 52 39 50

Fax : 04 75 52 03 78

@ : eec@orange.fr

SAS AB CARHONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur Benjamin BONNET,

En exécution de la mission que vous m'avez confiée, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par votre entreprise individuelle à la SAS AB CARHONE, en cours de constitution.

Il m'appartient en effet d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle corresponde au moins à la valeur en nominal des parts à émettre par la société bénéficiaire des apports.

I PRESENTATION DE L'OPERATION

- But de l'opération

L'opération consiste en un apport net en nature d'éléments incorporels et corporels détenus par Monsieur Benjamin BONNET, exploitant individuel, permettant d'exercer l'activité de la société en création, tel que présenté par le projet des statuts.

- Base de l'apport

Pour établir les conditions de l'apport et de sa rémunération les éléments apportés ont été évalués à leur valeur réelle.

- Propriété, jouissance et conditions

La SAS AB CARHONE deviendra propriétaire des matériels et des droits qui y sont attachés à compter du jour de la signature des statuts.

Monsieur Benjamin BONNET deviendra associé de la SAS AB CARHONE en contrepartie de l'apport en nature effectué.

II DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

L'apport est constitué des éléments suivants (liste jointe au présent rapport en annexe), outre l'apport en numéraire de la somme de 2.000 €:

- Un fonds artisanal pour la somme de 7.500 € identifié au RM 509 743 688 de Romans ;
- Un camion Benne IVECO pour la somme de 984 € ;
- Un transporteur malaxeur pour la somme de 8.000 € ;
- Un véhicule Sprinter Mercedes pour la somme de 25.000 €
- Les éléments d'actif circulant affectés à son entreprise individuelle pour la somme de 6.109 €

Soit un montant total d'actifs apporté : 47.593 €

Le passif pris en charge s'élève à :

- Emprunts et découverts bancaires au 31.12.2011 : 21.417 € ;
- Autres dettes au bilan (31.12.2010) : 3.176 €.

Il en résulte un apport total net estimé à 23.000,00 €.

Le nombre de parts sociales à émettre est de 2.300, d'une valeur nominale de 10 euros chacune.

III DILIGENCES EFFECTUEES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes pour vérifier la réalité de l'apport en nature effectué et la valeur attribuée à ces apports.

Voici les travaux mis en œuvre :

- contrôle de la réalité des apports,
- analyse des valeurs individuelles proposées dans le projet des statuts,
- vérification, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports,
- approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble.

IV CONCLUSION

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à 23.000 euros n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net est au moins égal au montant des parts émises en contrepartie par la société bénéficiaire de l'apport. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus.

La valeur globale des apports correspondant au moins à la valeur au nominal des parts à émettre.

Fait à Montélimar,

Le 12 janvier 2012,

Mickael ERNST



ANNEXE

Liste des éléments apportés par Monsieur Benjamin BONNET exploitant individuel :

a) Actif apporté

Eléments Incorporels :

- Un fonds artisanal pour la somme de 7 500 € identifié au RM 509 743 688 de Romans ;

Lesdites immobilisations incorporelles étant apportées pour un montant global de : 7500 €

Eléments corporels :

- Un camion benne de marque Iveco immatriculé 8577 XM 26 984 €
- Transporteur malaxeur M730 de marque Putzmeister immatriculé AQ-675-KB 8 000 €
- Véhicule Sprinter de marque Mercedes immatriculé BW-336-PQ 25 000 €

L'ensemble des immobilisations corporelles étant apportées pour un montant global de : 33 984 €

Actif circulant :

- Créances clients et comptes rattachés : 4 426 €
- Autres créances : 1 484 €
- Charges constatées d'avance : 199 €

L'ensemble des éléments d'actif circulant étant évalué à ' 6 109 €

Le total des éléments d'actifs apporté est de ' **47 593 €**

b) Passif pris en charge

- Emprunts et découverts bancaires au 31.12.2011 21 417 €
- Autres dettes retenues au 31.12.2010 3 176 €

L'ensemble du passif apporté est de : **24 593 €**

L'actif net apporté représente la somme de 23 000 €